

12

DOSSIER
2/5

Mardi 5 avril 2011

«600 ans d'histoire marquée par le crime, la persécution et la discrimination.»

Angel Perez, Secretariado Gitano

9,9 milliards d'économie pour 4 pays d'Europe de l'Est s'ils incluaient les Roms dans leur économie.

«Les médias vendent une fausse image des Roms»



« Exclure les Roms coûte cher »

Inclure les Roms dans l'économie coûterait moins cher que les exclure. Mais on est loin du compte. Le travail est énorme, note Adem, un jeune Rom.

● À Budapest, Patrick SÉVERIN

On se voit la première fois dans un snack turc du centre de Budapest. Devant un kebab, Adem Ademi m'explique en quelques mots ce qu'il fait. « Je me sens investi d'une mission, confie ce jeune Rom entre deux bouchées. Je fais le maximum pour ma communauté parce que je suis conscient qu'on a misé sur moi en m'offrant de suivre les formations qui m'ont permis de travailler ici. »

Le «ici» dont il parle, ce n'est pas le resto turc en question. Quelques portes plus loin, au dernier étage d'un immeuble qui surplombe la capitale hongroise, on trouve le secrétariat de la *Decade of Roma Inclusion* (Une décennie pour l'inclusion des Roms).

«Peu de gouvernements réellement engagé»

Le «Decade», c'est une initiative lancée en 2005 par plusieurs pays, la société civile rom et des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. Objectif : travailler de manière concrète à l'améliora-



Patrick Séverin

Un rapport de la Banque mondiale montre qu'inclure les Roms dans le système conduit à des économies.

tion des conditions de vie des Roms en Europe. Pour Adem, il s'agit donc de collaborer avec des instances gouvernementales pour les inciter à inclure davantage les populations roms dans leurs projets de société. Plus qu'un défi : une gageure.

«Jusqu'à présent, beaucoup de gouvernements se sont impliqués dans le processus mais peu se sont réellement engagés», observe Adem. Ce qui fait une grosse différence. C'est là-dessus que nous travaillons : s'assurer que les gouvernements prennent des engagements et réalisent que ce challenge peut se transformer en bénéfice pour eux. Oui, c'est leur intérêt d'inclure les Roms dans l'économie. Un rapport de la Banque mondiale vient de prouver qu'inclure les Roms coûte

moins cher à un État que de les exclure. Ce n'est pas une impression personnelle, c'est la vérité économique des chiffres (NDLR : environ 9,9 milliards d'euros annuels en termes de croissance du PIB.) »

Un Rom impliqué, 7 caméras en 10 minutes

Ce qui est compliqué lorsqu'on essaie de centraliser le travail de fond pour aider les Roms européens, ce sont les dizaines de situations différentes...

« Il y a toutefois des questions similaires qui se posent : l'éducation, le logement, la santé et l'emploi,

note encore Adem. Il faudrait également travailler sur l'image des Roms. La plupart du temps, les médias ne couvrent pas les initiatives prises pour leur intégration. Par contre, lorsque certains sont impliqués dans un acte criminel, tu peux voir arriver cinq, six, sept caméras en dix minutes. Et ils en font les gros titres, n'hésitant pas à préciser l'origine ethnique des coupables. Résultat, les gens ouvrent leur journal et se disent : « Oh, regarde, encore ces Roms. Ils volent, ils mendient, ils tuent. » Ce n'est pas éthique comme pratique journalistique. » ■

www.lemondnetournepasrom.com

Retrouvez Adem et tous les autres sur lemondnetournepasrom.com

Roms : la série

Grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin, nous vous présentons une série de reportages pour essayer de comprendre quelle place les Roms occupent dans un monde qui n'a jamais tourné très rom. À suivre jusqu'au 8 avril, journée mondiale des Roms.

VITE DIT

«Les Gitans se sont créés une culture de la résistance»

Comme Adem Ademi à Bucarest, Angel Perez est un jeune Rom qui travaille à améliorer la condition sociale des Gitans. « En Espagne, le principal problème, c'est la discrimination et la stigmatisation dont souffre la communauté. Les Roms se sont installés ici au XV^e siècle. On parle donc d'une histoire de 600 ans, une histoire marquée par le crime, la persécution et la discrimination. Mais aujourd'hui, ils sont pourtant des citoyens espagnols comme les autres ! Et c'est à ce titre qu'il faut les aider. À force d'avoir été rejetés par la société, il s'est créé chez eux une culture de la résistance. Aujourd'hui, on a donc d'un côté une société qui ne veut pas des Roms et de l'autre des Roms qui pensent qu'ils n'ont pas besoin de la société. »

IDÉE REÇUE N° 2

Les Roms rejettent l'école

Marcel Courthiade (*) analyse pour nous les idées reçues concernant les Roms.

Aujourd'hui : il paraît que les Roms n'aiment pas l'école.

« Il faut d'abord resituer le contexte : qui aurait aimé envoyer son enfant à l'école il y a 50 ans ?, explique Marcel Courthiade. Jusqu'au lendemain de la 2^e Guerre mondiale, il y avait des sévices corporels graves dans les écoles... Aujourd'hui, on irait au tribunal pour ça. Faire porter des dictionnaires à bout de bras, faire s'agenouiller un élève sur des règles pointues... Une partie de la population pensait que c'était le meilleur moyen d'éduquer les enfants mais les Roms n'aimaient pas ça. Surtout qu'à l'époque, on n'avait pas vraiment besoin de diplôme pour travailler. Aujourd'hui c'est différent, si on ne va pas à l'école, on n'a plus le droit de balayer. Mais qui, depuis cette époque, est venu trouver les Roms pour leur

dire que l'école avait changé ?

Cela dit, aujourd'hui, de nombreux Roms de l'Est arrivent en France ou en Belgique avec l'espoir d'offrir une bonne scolarité à leurs enfants.

Mais il reste beaucoup de plaies dans les établissements scolaires aujourd'hui : question de violence, de drogue, de débauche... J'ai vu des Roms de Roumanie qui étaient venus en France pour scolariser leurs enfants. Après deux semaines, ils les ont retirés de l'école parce qu'ils en revenaient avec un vocabulaire plus que grossier. Et comme ces Roms étaient très religieux, ils ne pouvaient pas accepter ça.

Bonne nouvelle, toutefois : en France, ils sont en train de développer un enseignement à distance qui semble plutôt bien fonctionner. » ■

► (*) Responsable de Langue et Civilisation romani à l'Institut national des langues et civilisations orientales à Paris.

Les enfants roms : à l'école avec les handicapés mentaux

Sinan Gokçen et Catherine Twigg travaillent tous les deux pour le Centre européen pour le Droits des Roms. Il est Turc, elle est Américaine. Aucun n'est d'origine rom.

Le centre appuie certains Roms lorsque ceux-ci s'engagent en justice pour défendre leurs droits fondamentaux. Ils choisissent les cas qu'ils soutiennent en fonction de leur capacité à apporter un changement systémique à la situation des Roms.

« Prenons l'affaire D.H. and Others, détaille Catherine Twigg. C'est un cas de ségrégation scolaire où des enfants roms sont placés dans des écoles différentes de celles des non-roms sur base de prétendus handicaps mentaux. On a retenu ce cas parce qu'il mettait en évidence un problème systémique en République tchèque. En 2007, la Cour a estimé qu'il existait des preuves statistiques que le gouvernement traitait les enfants



Patrick Séverin

Stigmatisés dès leur jeune âge, les jeunes ne réintègrent jamais le circuit traditionnel.

roms d'une façon effectivement discriminante. Le problème, c'est que, si une petite compensation a bel et bien été payée aux victimes, les enfants en question sont restés dans

la même école. Bref, rien n'est réglé et la discrimination va se perpétuer avec la génération suivante. »

Sinan Gokçen surenchérit : « N'oubliez pas que ce dont on parle ici affecte des vies à long terme. Si vous mettez un enfant de 7 ans dans une classe pour handicapés mentaux, il va devoir porter cette ligne sur son CV pendant toute sa vie. Quand il postulera pour un travail plus tard, ce ne sera pas du meilleur effet devant l'employeur. On ne parle même pas ici de la qualité de la formation. On parle d'un groupe d'enfants qui va être stigmatisé sans le mériter et sans pouvoir jamais corriger le tir. Cette mise à l'écart aura des conséquences durant toute leur vie. »

Le problème, comme toujours, c'est que la Cour européenne ne possède aucun pouvoir contraignant et que, quels que soient les avis qu'elle rend, les États restent maîtres d'appliquer ses décisions ou pas. ■